

L'émigration dans la Tunisie du Sud-Est et ses conséquences sur la région

Hassouna Mzabi

Citer ce document / Cite this document :

Mzabi Hassouna. L'émigration dans la Tunisie du Sud-Est et ses conséquences sur la région. In: Cahiers de la Méditerranée, n°49, 1, 1994. La Tunisie, une dynamique de mutation. pp. 157-168;

doi : 10.3406/camed.1994.1130

http://www.persee.fr/doc/camed_0395-9317_1994_num_49_1_1130

Document généré le 31/05/2016

L'ÉMIGRATION DANS LA TUNISIE DU SUD-EST ET SES CONSÉQUENCES SUR LA RÉGION

Hassouna MZABI
Université de Tunis I

La région de la Tunisie du sud-est formée par les Gouvernorats de Médenine et de Tataouine appartient à la Tunisie sèche qui ne reçoit qu'entre 100 et 200 millimètres de pluie par an. Elle abrite moins de 5% de la population du pays et représente plus de 10% de la population tunisienne émigrée à l'étranger.

Dans cette région plus qu'ailleurs l'émigration marque les paysages, l'économie et la société. Pétrole, tourisme et émigration, constituent les principales ressources de cette partie de la Tunisie méridionale.

I - ANCIENNETÉ ET IMPORTANCE DU PROCESSUS MIGRATOIRE

L'émigration se présente aujourd'hui comme un phénomène fondamental dans la Tunisie du sud-est. Elle représente une donnée capitale dans l'organisation économique et sociale de cette région. Si les Gouvernorats de Médenine et de Tataouine se rangent aujourd'hui parmi les gouvernorats les mieux lotis du pays en matière de revenus et de consommation des ménages, c'est en grande partie grâce à l'émigration. Il suffit d'être à Jerba, Tataouine ou Ghomrassen durant la période des congés d'été qui ont coïncidé ces dernières années avec les fêtes musulmanes de l'Aïd pour s'en rendre compte. Il se crée dans ces différentes localités une activité intense soutenue par un flux d'argent frais qui fait accroître brutalement la consommation et fait grimper les prix. Les besoins dépassent l'approvisionnement pour un grand nombre de produits. Il arrive même que les banques manquent de dinars.

L'émigration dans la région de Médenine - Tataouine n'est pas, ou n'est plus toujours, dans tous les cas l'émigration de la misère. Bon nombre d'émigrés de Jerba, Ghomrassen ou Tataouine ne sont pas ou ne sont plus dans les chantiers du bâtiment ou sur les chaînes de montage des usines de construction automobile de la région parisienne. Ils ont souvent pignon sur rue et gèrent de petits commerces lucratifs. Certains, encore moins nombreux, ont réussi à monter des affaires importantes. Leurs activités s'exercent au niveau de l'espace national français ou même à une échelle internationale.

Évidemment ces cas d'espèces sont encore rares mais nous tenons à les citer ici parce qu'ils expriment une réalité qui est différente de celle qui est communément admise et qui présente toujours l'immigré maghrébin en France et en Europe, dans une position d'infériorité, arc-bouté sur son marteau piqueur qui l'abrutit. Ceci dit il ne faut quand même pas non plus croire que tous les émigrés de notre région vivent à l'étranger dans des conditions matérielles et morales exceptionnelles.

L'émigration est un phénomène ancien dans cette partie de la Tunisie méridionale mais il s'agissait surtout d'une émigration intérieure vers les régions septentrionales du pays et surtout vers Tunis. Un courant d'émigration de Jerbiens se faisait aussi vers la Libye, l'Égypte et accessoirement vers la Turquie, principalement vers Istanbul. La période coloniale est marquée par l'intensification des départs de Jerbiens vers l'Algérie, en l'occurrence vers les régions de Constantine et Annaba pour s'adonner au commerce de l'épicerie. Ils furent suivis plus tard par les gens de Ghomrassen qui ont à leur tour monopolisé l'activité de préparation et de vente des beignets. Depuis la date de l'indépendance de la Tunisie, l'émigration vers l'étranger va amorcer une nouvelle phase dans son évolution, le rythme des départs s'accélère et les conséquences de ce courant deviennent plus importantes.

Malgré le coup d'arrêt imposé à ce mouvement par les pays récepteurs depuis déjà une vingtaine d'années, l'émigration reste un phénomène marquant dans la société, l'économie et les paysages de cette région.

Le nombre de travailleurs originaires de la région du sud-est exerçant une activité à l'étranger et enregistrés lors du recensement général de la population et des logements par les services de l'émigration officielle est de 18.000 personnes environ. Cependant on peut estimer le chiffre réel et actuel à 50.000 dans la mesure où la plupart des études consacrées à ce secteur sont d'accord pour évaluer le nombre des émigrés au double sinon plus de celui avancé par les services officiels. Les effectifs d'émigrés de la région se stabilisent à ce niveau. Les retours volontaires ou les expulsions sont en gros compensés par les départs irréguliers vers l'Europe qui deviennent rares mais qui restent toujours possibles malgré les contrôles stricts imposés par ces pays.

L'émigration est un phénomène régional général mais d'intensité inégale. Toutes les délégations des deux gouvernorats de Medenine et de Tataouine sont touchées aujourd'hui par le courant migratoire dont l'intensité varie quand même d'une zone à une autre, et ceci est lié à l'état des conditions naturelles plus ou moins hostiles, à la pression démographique plus au moins forte que connaît chacune de ces régions, et aussi à l'ancienneté de la tradition migratoire dans les différentes délégations. Les foyers d'émigration de Ghomrassen, Tataouine et Jerba se singularisent par l'importance de leurs

contingents. Leurs taux de travailleurs à l'étranger sont supérieurs à la moyenne régionale.

II - PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉMIGRATION DANS LA TUNISIE DU SUD-EST

1 - Un courant essentiellement masculin

La population du Sud en France est constituée presque exclusivement d'hommes devait remarquer Gildas Simon dans sa thèse consacrée à l'émigration tunisienne en France. Les gens du Sud sont ceux qui émigrent le moins avec leurs familles parmi les Tunisiens à l'étranger. Déjà dans le cadre de l'émigration Jerbienne traditionnelle les départs intéressaient exclusivement les actifs masculins. N'avaient droit à se faire accompagner par leur famille que quelques gros commerçants parvenus à un stade de richesse qui leur permet de posséder un logement si ce n'est plusieurs et pour lesquels l'entretien d'une famille ne pose plus aucun problème d'ordre financier. La règle était que les hommes seuls devaient partir, les femmes restent dans le *menzel* familial pour élever les enfants, entretenir les plantations sous l'oeil vigilant et l'autorité incontestable du beau-père secondé par la belle-mère qui répartit les tâches, rationne les provisions et veille à la continuité de la cohésion de la famille élargie.

2 - Un courant dominé par les jeunes

L'émigration des tunisiens intéresse encore des éléments jeunes. Certes par l'arrêt des flux de départ cette population émigrée vieillit de plus en plus dans la mesure où elle n'est plus alimentée par l'arrivée de jeunes émigrants en nombre suffisant.

3 - Une structure socio-professionnelle à secteur tertiaire important

L'émigration tunisienne présente des caractéristiques propres par la structure socio-professionnelle de ses éléments. La répartition des Tunisiens en France se caractérise par la faible part des travailleurs dans le secteur agricole par rapport aux marocains par exemple. Il faut également relever la forte part du secteur des services qui intéresse le quart des actifs tunisiens en France. Ce taux est plus élevé encore pour certaines régions, certains secteurs d'activité.

Le tiers des Jerbiens en France a des activités de commerce. Le commerce de l'épicerie en France est leur secteur favori. Les premiers insulaires à ouvrir des magasins en France sont ceux des premières vagues de

départ conséquentes aux réformes des circuits commerciaux introduites en Tunisie lors de la période collectiviste des années 60. L'émigration de grossistes juifs tunisiens en France et principalement à Paris a facilité l'installation de bon nombre de commerçants jerbiens qui ont retrouvé leurs anciens fournisseurs de Tunisie. Ceux-ci n'hésitaient guère à leur faire crédit et leur avancer des quantités importantes de marchandises nécessaires au lancement de leurs projets.

La seconde vague de commerces est celle créée par les anciens Jerbiens et Ghomrassen d'Algérie qui se sont dirigés vers la France à la suite des choix socialisants de l'Algérie aux années 70. Les derniers à s'installer dans un commerce en France sont des émigrés ayant travaillé longtemps dans l'industrie avant d'économiser les capitaux nécessaires pour le rachat d'un fond de commerce et sa remise en exploitation.

III - LES EFFETS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉMIGRATION

1 - Les effets économiques

1 - Les effets financiers

Les effets directs les mieux connus de l'émigration sur la région sont d'ordre financier. L'administration postale tunisienne tient à jour une statistique des mandats reçus par les différentes recettes postales du pays. Pourtant le montant des mandats émis par les émigrés à leur lieu d'origine ne représente que la moitié de l'apport financier de l'émigration : les circuits officiels ne sont pas toujours empruntés pour les transferts de fonds. La politique de la Tunisie en matière de circulation de capitaux s'oriente sur le chemin de la libéralisation et celle des pays d'immigration n'est pas totalement libérale.

Ainsi des sommes importantes sont échangées dans le cadre de la compensation qui est devenue une pratique très répandue pour financer un voyage de tourisme ou de shopping, un pèlerinage aux lieux saint, etc... Ce mode de transfert et d'échange de capitaux quoique difficile à quantifier n'en reste pas moins important. Il est insaisissable car illicite. Cependant les flux officiels canalisent toujours près de la moitié des apports financiers de l'émigration tunisienne qui est à cet égard beaucoup plus rentable que celle des Algériens tout proches. L'amorce de la convertibilité du dinar contribuera certainement à réduire la part des transferts clandestins.

La seconde moitié des revenus de l'émigré est introduite dans le pays sans passer par la poste. Il s'agit des sommes que l'émigré ramène lors de son retour au pays pour la période des congés.

Les retours au pays sont réguliers chez la quasi totalité des travailleurs tunisiens à l'étranger. Plus de 70% d'entre eux effectuent un retour annuel dans leur région d'origine, 15% d'entre eux rentrent deux fois par an. Moins de 15% affirment rentrer d'une manière irrégulière. Les retours chez soi pour congé occasionnent des dépenses supplémentaires qui viennent s'ajouter aux mandats envoyés régulièrement depuis le lieu d'émigration.

Déjà en 1979 d'après l'enquête Remplod les sommes dépensées par l'émigré durant son congé d'été varient généralement entre 200 et 600 Dinars; pour une moitié les dépenses dépassent les 640 dinars.

Ces chiffres ne tiennent évidemment pas compte de la valeur des biens en nature que l'émigré s'arrange pour ramener à l'occasion de son retour. Ces biens couvrent certes les besoins de l'émigré et ceux de sa famille et dégagent une bonne partie pour le commerce. Les "Souks Lybia" de chacune des villes de la région sont en partie approvisionnés par les valises des travailleurs en congé.

Ainsi différentes localités se spécialisent dans le commerce de tel produit. Ben Gardane écoule surtout le matériel audiovisuel (télé, vidéo, caméscope). Tataouine et Ghomrassen fournissent les modèles de voitures les plus récents.

Les "Souks Lybia" en fait commercialisent tous les produits en plus des marchandises diverses importées de Lybie et les lots d'invendus et de rebuts des industries tunisiennes. Ces marchés bousculent certes le commerce légal mais ils offrent à la majorité des consommateurs de condition modeste des produits à la portée de leur bourse et à un grand nombre de jeunes sans emploi la possibilité d'avoir une source de revenu.

Malgré les protestations des syndicats de commerçants, l'État n'a pas tenu à interdire ce type d'activité. Toutefois des mesures sont introduites pour endiguer le phénomène, le contrôler de plus près pour ne pas nuire dangereusement à l'Économie du pays.

2 - La consommation des ménages

La plus grande partie des sommes d'argent envoyées au pays natal est dépensée dans la consommation des ménages. Les économies sont placées en premier lieu dans la construction de logements. Les investissements intéressent d'abord l'immobilier spéculatif, le commerce, ensuite l'agriculture et l'artisanat utilitaire et enfin l'industrie.

a) L'entretien du ménage

Le tiers des revenus des travailleurs émigrés est réservé pour la consommation des ménages. L'importance de ce poste de dépenses est due en premier lieu à la situation matrimoniale de ces émigrés qui sont à 80% des cas mariés. Par ailleurs ces travailleurs ont souvent un nombre élevé de personnes à charge dans leur pays d'origine. L'enquête Remplod estime cette charge comme suit :

Nombre de personnes à charges	%
1 à 2 personnes	10%
3 à 4 personnes	21%
5 à 6 personnes	29%
7 à 8 personnes	22%
9 à 10 personnes	10%
11 à 20 personnes	6%
Indéterminé	2%

Gildas Simon a bien souligné l'importance des ménages à la charge de l'émigré. Les familles nombreuses intéressent plus de 50% des cas. Le mandat envoyé de l'étranger est la principale sinon la seule source de revenu pour la famille de l'émigré.

Quelques semaines de grève des postiers français en 1978 ont plongé dans le désarroi des milliers de familles à Guellala, village de potiers à Jerba, Tataouine et Ghomrassen. Dans ces localités, l'amélioration sensible du niveau de vie des habitants est étroitement dépendante du flux financier engendré par les envois réguliers d'argent par les émigrés. Le seuil de pauvreté a sensiblement reculé dans ces régions qui comptaient parmi les plus démunies au lendemain de l'indépendance.

b) Les dépenses durant les périodes de congé

Durant les périodes de congé, et surtout pendant les vacances de l'été, avec le retour massif des travailleurs émigrés au pays, la consommation grimpe brutalement. Ce phénomène était connu par le passé lorsque les commerçants Jerbiens rentraient chez eux après une année de privation passée durant le jour derrière le comptoir, et la nuit dans l'antichambre du magasin.

Aujourd'hui, ce phénomène prend de l'ampleur à l'image du flux migratoire. A Jerba, Zarzis, le reflux des émigrés renforce la hausse de la demande provoquée déjà par la pointe du flux des touristes.

Il se crée une concurrence inégale sur les produits de consommation. Les résidents en sont principale victime. Les plus lésés seront évidemment ceux

appartenant aux catégories modestes (ouvriers, petits fonctionnaires, petits commerçants). Certains produits très recherchés tel le poisson deviennent pratiquement inabordables. Les restaurateurs sont preneurs à tous prix puisque c'est le client qui paiera en fin de compte et les travailleurs émigrés sont là et ils ne lésinent pas non plus sur les moyens. Le mois de congé doit à leurs yeux leur permettre de compenser toutes les privations de l'année. Ensuite mener un train de vie élevé permet de s'affirmer, de convaincre de sa réussite, d'épater, carrosse aidant, les gens du pays. Tant pis si à la fin du congé il faut s'endetter, heureusement que le billet du retour a été acheté en même temps que celui de l'aller.

Devant le carrousel estival des prix, les fonctionnaires pour lesquels on n'a pas encore prévu de prime spéciale pour l'été restent pantois et se contentent du menu poisson qui passe à travers les mailles du filet des hôteliers, restaurateurs émigrés en vacances, et qu'évidemment cette gente argentée ne daigne acheter.

3 - Investissement et activité économique

a) Le logement

La construction du logement, son amélioration ou son extension, justifiée ou pas, représentent un poste de dépenses important pour les émigrés. Le logement absorbe à lui seul près de la moitié des investissements réalisés par les émigrés dans leur région. Ces derniers en fait ne font que mimer leurs compatriotes restés au pays. Ils n'ont donc que contribué à activer un phénomène dominant dans la société tunisienne d'aujourd'hui qui ne cesse de manifester un engouement souvent exagéré pour la pierre.

Vu les moyens relativement plus importants dont ils disposent, les émigrés vont pousser la tendance à l'exagération, parfois caricaturale. Le plus souvent ils vont construire des logements dont le standing dépasse de loin leur situation réelle de travailleurs salariés ou de petits commerçants. Ces derniers ne céderont en rien au gaspillage des couches aisées de la population locale. Le comportement ostentatoire des uns et des autres a entraîné une spéculation sur les terrains qui frôle souvent le ridicule.

Les taux de change de plus en plus favorables aux expatriés les confortent dans ce comportement. Ils sont les clients préférés des tâcherons locaux, des commerçants en matériaux de construction et des courtiers de tout poil.

b) Le bâti spéculatif

Le bâti spéculatif représente actuellement, et de plus en plus, un secteur de placement important pour les travailleurs émigrés. Ces derniers soutiennent un rythme d'urbanisation rapide de plusieurs petits centres villageois à Jerba, dans les environs de Zarzis, Ghomrassen et Tataouine en alignant aux principaux carrefours des batteries de magasins.

Souvent là aussi l'offre dépasse la demande et ces locaux flambant neufs peuvent attendre plusieurs années pour trouver locataire. Ceci ne décourage guère les émigrés qui persévèrent dans ce type d'investissement. Le bâti est toujours un placement sûr et ensuite l'expansion rapide des centres urbains finira par englober ces petits noyaux s'ils sont aujourd'hui encore isolés.

Les émigrés les plus aisés préfèrent les centres urbains où ils construisent des locaux commerciaux immédiatement utilisables et au prix fort. Ils ont souvent ainsi contribué à donner un aspect plus urbanisé aux petits centres locaux.

Cette activité accapare au moins 15% du revenu de l'émigration dans la région de la Tunisie du sud-est. Ceci s'explique par l'importance du nombre de commerçants de l'émigration sudiste. Le tiers des commerces créés dans la région durant ces dernières années est exploité par des émigrés. Il s'agit de cafés, pâtisseries pour les gens de Ghomrassen et Tataouine, de magasins d'ameublement, d'électricité, d'audiovisuel, de pièces auto pour les Jerbiens, sans oublier évidemment les vidéoclubs.

Une ville comme Houmet-Souk paraît suréquipée en commerces de tout genre qui semble immobiliser des capitaux très importants.

En fait, ces points de vente font partie d'une chaîne dont les autres maillons sont ailleurs en Tunisie ou à l'étranger et au besoin on accepte même qu'ils ne soient pas rentables. Ils auront servi à occuper le père émigré rentré au pays ou à placer le fils cadet qu'on n'est pas parvenu à installer à l'étranger. L'engouement manifesté par les émigrés pour les activités de commerce traduit tout d'abord leur aisance financière relative qui leur permet de tenir plusieurs affaires, et ensuite le manque d'imagination chez un grand nombre parmi eux.

Leur faible degré d'instruction les maintient dans un horizon économique très limité et ils ont tendance à répéter sans cesse les mêmes projets.

c) L'artisanat utilitaire et la petite industrie

Les aides accordées par l'État dans le cadre de sa politique de décentralisation ont incité les travailleurs émigrés à s'intéresser ces dernières années à des activités de production comme l'artisanat, l'agriculture et

l'industrie. Plusieurs petits ateliers de réparation de machines sont créés souvent avec le concours matériel des programmes du développement rural intégré.

Dans la majorité des cas ces ateliers disposent d'un outillage moderne et leurs prestations sont d'un niveau technologique satisfaisant vu la qualification professionnelle et la longue expérience acquise en Europe de leurs propriétaires.

Ces ateliers sont d'une grande utilité pour la région qui n'est plus dépendante de Sfax ou de Tunis pour un grand nombre de services. A un niveau plus élevé se trouvent quelques rares émigrés qui ont investi dans les affaires industrielles de petite taille avec le concours du fonds de promotion et de décentralisation industrielle (FOPRODI). Des briqueteries, des usines de fabrication de carrelages, des stations de concassage de dimensions modestes sont construites à Médenine, Tataouine, Zarzis et Houmet-Souk.

Mais la plupart des projets prévus ne voient pas le jour (financement insuffisant, maîtrise insuffisante de la technologie requise, complications administratives). En général notre région attire beaucoup moins de projets et d'investissements de la part des travailleurs émigrés que d'autres régions malgré son importance comme grand foyer migratoire.

Durant la décennie 1975-1974 la Tunisie du sud-est n'a enregistré que 4,5% des projets, 4% des emplois créés et 3,7% seulement des investissements placés par les émigrés au niveau national. Notre région sur ce plan est placée loin derrière les régions du Tell du nord-est et du Sahel ou celle de Sfax.

d) L'agriculture

L'agriculture est l'activité qui a le plus souffert des effets de l'émigration dans notre région. Les départs vers la Libye se font généralement aux dépens de ce secteur. On doit chercher assez loin des travailleurs pour assurer la cueillette des olives à Zarzis.

Les travailleurs émigrés au niveau national placent 19% de leurs investissements dans l'agriculture. Ce taux tombe à 10% dans la Tunisie du sud-est. L'aridité de la région, sa pauvreté en eaux souterraines utilisables pour l'irrigation et la complexité de ses structures foncières expliquent le peu d'intérêt qu'ont les émigrés pour le placement de ce secteur. L'olivier a perdu depuis longtemps le prestige qu'il avait auprès des Tunisiens.

Quelques investissements sont réalisés dans les secteurs offrant des possibilités d'irrigation à Jerba et dans les environs de Tataouine. Les gens de

Guellala ont investi quelques centaines de milliers de dinars dans l'achat d'olivettes sur le continent la région de Jorf.

La pêche, quant à elle, ne semble guère attirer particulièrement les émigrés à l'exception de quelques cas à Zarzis.

2 - Les effets socio-démographiques

Jusqu'en 1966 l'examen de la carte de l'évolution démographique de la Tunisie mettait en évidence le manque de dynamique démographique de cette région. Jusqu'aux années 60 le taux de croissance de la population de Jerba oscillait entre 0 et 1% l'an.

Le recensement de 1975 révèle une nouvelle tendance qui se confirme en 1984. Le taux de croissance démographique annuel de notre région est de 3%. Il est surtout le fait des villes comme Medenine, Tataouine, Houmet-Souk. Par contre les secteurs ruraux persistent dans leur somnolence démographique avec des taux variant entre 0 et 1% l'an. Plusieurs villages sont toujours privés de 20 à 30% de leurs actifs masculins tels Guellala. Cédouikech à Jerba ou les villages de crête du Jebel Demmer à Tataouine.

Les départs massifs ont entraîné la friche sur les terres agricoles et l'abandon de logements dont plusieurs tombent en ruine ; près de 1.500 logements, soit 20% du parc immobilier de la région sont toujours vacants. Au total le bilan de l'émigration reste difficile à dresser. Ce phénomène, considéré au départ comme un palliatif pour une situation conjoncturelle conséquente à l'indépendance du pays et des difficultés économiques inhérentes à ce changement, est devenu aujourd'hui plutôt une donnée structurelle, incontournable.

L'émigration a résolu pour plusieurs personnes le problème de l'emploi et des revenus, elle leur a permis souvent de se valoriser, d'apprendre un métier, d'élargir leurs horizons culturels, mais elle ne présente pas que des avantages.

L'émigration qui a donné à plusieurs l'occasion de gagner de l'argent leur a appris en même temps à le dépenser souvent plus facilement qu'il n'a été gagné. Par ailleurs cette émigration n'est pas toujours sans danger pour l'organisation sociale des différentes communautés villageoises. Les mécanismes traditionnels de normalisation, de contrôle et de prise en charge morale et matérielle mis en place depuis longtemps par la société des foyers migratoires sont aujourd'hui de plus en plus mis à rude épreuve.

La scolarisation, surtout celle des filles, l'impact des médias, le développement des communications et l'évolution des moeurs ont sérieusement

entamé l'efficacité de ces mécanismes. D'où les problèmes posés par l'éducation des enfants d'émigrés.

Les femmes, cette partie immergée du processus migratoire, se trouvent du coup confrontées à des difficultés de toutes sortes. Peuvent-elles remplacer le chef de ménage absent et acquérir ainsi plus de responsabilité et d'indépendance ? Sont-elles toujours habilitées à le faire ? Ou alors sont-elles considérées comme mineures et doublement inférieures. D'abord inférieures parce que femmes et ensuite inférieures parce que femmes de maris absents.

En attendant la mise en place et le rodage de structures modernes qui remplaceront les structures effritées du passé, des milliers de femmes et d'enfants paieront de leur équilibre physique et moral le revers des devises fortes encaissées.

Dans ce contexte, nous pouvons citer A. Belhedi :

L'absence du mari oblige la femme à s'adonner à des travaux qu'elle n'a pas connus auparavant, ces travaux concernent 52% des cas et touchent les travaux agricoles (26,7%), la gestion des affaires familiales (9,3%), mais surtout la responsabilité du ménage. Ces travaux sont souvent sentis et perçus comme une pression et une contrainte (20,7%), mais surtout une plus grande responsabilité (69,5%), rarement une liberté (4,9%) (CÉRES - CEE 1993).

CONCLUSION

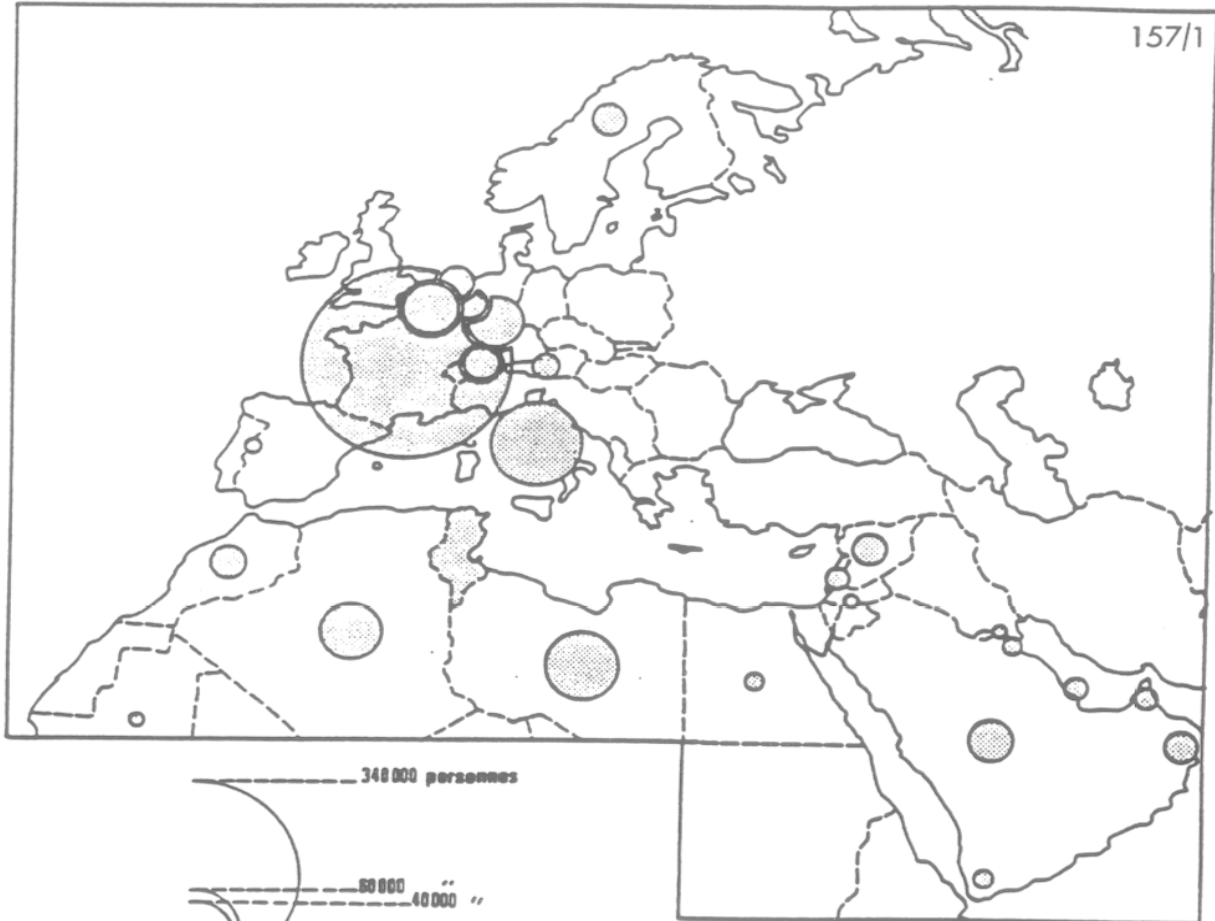
L'émigration se présente aujourd'hui comme un phénomène dominant dans la société et dans l'économie de la Tunisie du sud-est. Elle traduit un aspect supplémentaire de la dépendance de cette région dont l'essentiel des ressources provient de l'extraction du pétrole et de l'activité du tourisme. L'essentiel de son revenu provient donc de l'extérieur et aucun de ces secteurs n'a servi encore de manière sensible à dynamiser d'autres activités économiques afin de diversifier les sources de revenus dans la région.

L'émigration a résolu pour des milliers de jeunes le problème du sous-emploi et des revenus médiocres mais cette solution devient de plus en plus précaire. Aujourd'hui, le départ des jeunes devient de plus en plus difficile, sinon impossible devant le verrouillage des frontières des principaux pays récepteurs. Une donnée de plus aux incertitudes de cette fin de siècle ou à celles du début du nouvel ordre mondial.

BIBLIOGRAPHIE

- C.E.R.E.S. - C.E.E. : *Analyse des mouvements migratoires dans le Sud et le sud-est du bassin Méditerranéen en direction de la C.E.E. Le cas de la Tunisie*, 250 p., Tunis, 1992.
- HORCHANI R. : Les retombées occultées de l'émigration, la solitude des femmes de travailleurs migrants restées dans le pays. Psychologie différentielle des sexes, pp. 366-379, *Cahiers du CÉRES*, Tunis, 1986.
- MZABI Hassouna : *La Tunisie du sud-est, géographie d'une région fragile, marginal et dépendante*. Publication de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales, 685 p., Tunis, 1993.
- SETHOM Hafedh : L'Émigration des travailleurs du cap Bon vers l'Étranger, *Revue Tunisienne de géographie* n° :1, pp. 43-66, Tunis, 1978.
- SIMON. G. : *L'espace des travailleurs tunisiens en France*, 426 p., Poitiers, 1970.
- REMPLOD : *Enquête sur les travailleurs tunisiens en Europe*, Tunis 1975.

LA COLONIE TUNISIENNE A L'ETRANGER EN 1991



Source : CERES-CEE

L. carte. F.S.H.S.T.

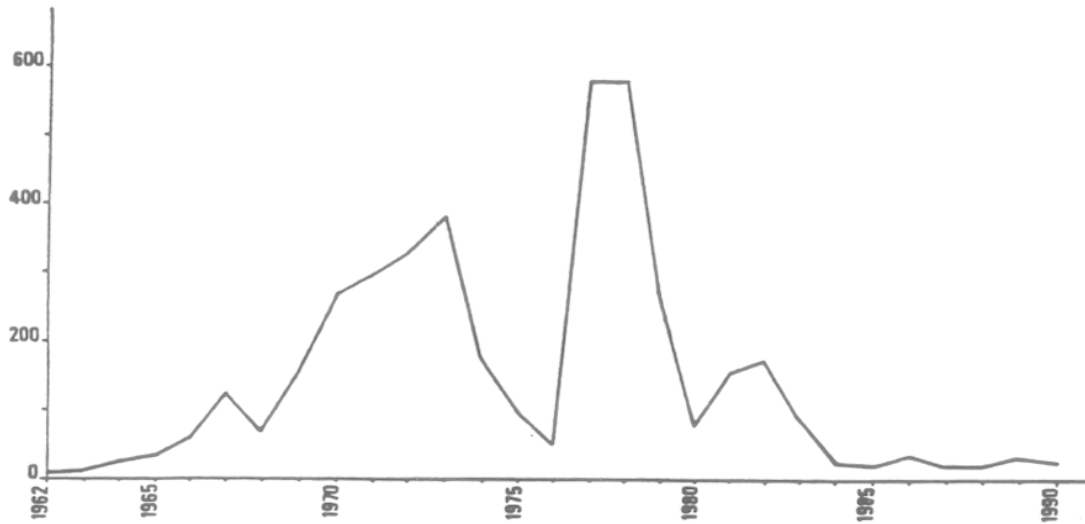
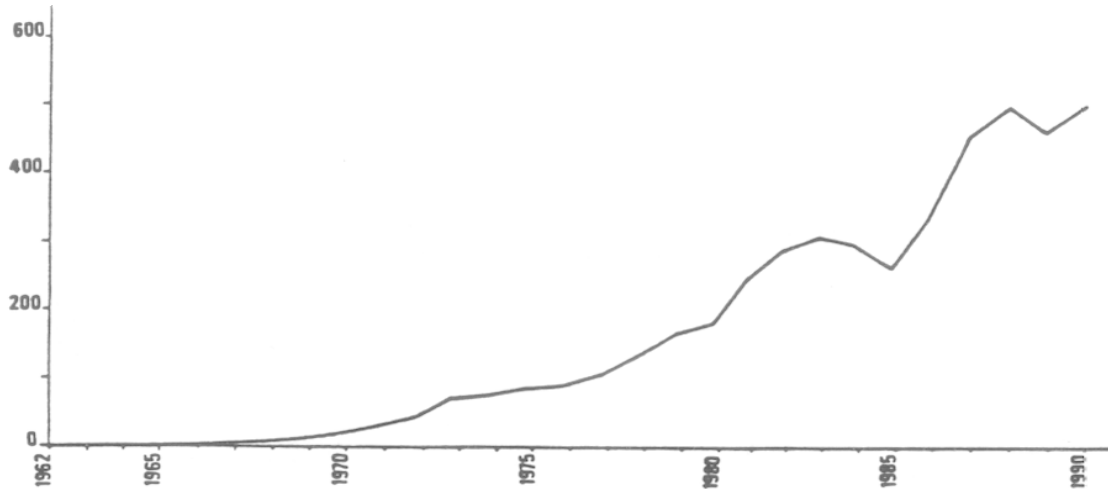
**ESTIMATION DE LA COLONIE EMIGREE DE LA TUNISIE
DU SUD EST EN 1989**

GOUVERNORT	FRANCE	LIBYIE	ALLEMAGNE	ARABIE SAOUDITE	AUTRES PAYS	TOTAL	%
MEDENINE	11800	6600	2650	2040	8830	31820	6,86
TATAOUINE	13500	4350	1120	850	3700	23520	5,06
TUNISIE	284000	60000	23700	18200	78900	464800	100

**PART DU REVENU MIGRATOIRE DANS LA DEPENSE PAR HABITANT
(1975 - 1990)**

GOUVERNORT	1975	1986	1985	1990
MEDENINE	27,7 %	17,3 %	14 %	20,8 %
TATAOUINE	-	-	15,2 %	14,1 %
TUNISIE	5,8 %	7,7 %	3,4 %	7,2 %

**Source - P.T.T.
CERES - CEE 1992**

EVOLUTION DE L'EMIGRATION CONTROLEE**EVOLUTION DU REVENU MIGRATOIRE
(EN MILLIONS DE DINARS TUNISIENS CONSTANTS)**

MANDATS EMIS PAR LES TRAVAILLEURS EMIGRES EN 1991

GOUVERNORAT	NOMBRE	%	MONTANT (1000 D)	%	MONTANT PAR MANDAT (DINARS)
MEDENINE	58.348	8,7	20.378	9,92	349,256
TATAOUINE	19.757	3	5.005	2,44	253,354
TUNISIE	668.183	100	205.358	100	307,337

TRANSFERTS POSTAUX EN 1991

GOUVERNORAT	POPULATION	MONTANT (1000 D)	MONTANT / HABITANTS
MEDENINE	358.924	20.378	56,780
TATAOUINE	121.505	5.005	41,200
TUNISIE	8.331,154	205.358	51,650

**EVOLUTION DU REVENU MIGRATOIRE PAR HABITANT
(1975 - 1990) (Dinars)**

GOUVERNORAT	1975	1980	1985	1990
MEDENINE	35,700	48,500	48,200	41,800
TATAOUINE	-	-	38,100	74,800
TUNISIE	11,900	19,200	15,900	51,700

**Source - P.T.T
CERES - CEE 1992**

